

DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 24 NOVEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 16

Président: Mr. BAUDOUIN Gilles Vice-président : Mr. ROUGER Alain Secrétaire: Mr GODET Jean-Marie

Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

Le Procès-Verbal n° 15 du 18 Novembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 16/17 OCTOBRE 2021

Match n° 50940.1 St Amand S/Sèvre 3 – Pays de l'Ouin 3 en D5 poule A

Dossier transmis par la Commission d'Ethique et de Valorisation

Suite à l'audition et au Procès-Verbal de la Commission d'Ethique en date du 25 novembre 2021 :

En conclusion, la Commission Sportive :

- > Donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Amand S/Sèvre (3) avec 0 but et le retrait d'1 point
- > Donne match perdu par pénalité à l'équipe de Pays de l'Ouin (3) avec 0 but et le retrait d'1 point

WEEK-END DU 13/14 NOVEMBRE 2021

Match n° 51981.1 Cherveux 1 – GJ Cœur de Bocage 2 en U18 1ère Division poule A

Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline lors de sa réunion du 18 Novembre 2021 PV N° 10, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de Cherveux (1).

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :

Match perdu par pénalité à l'équipe de Cherveux (1) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Gj Cœur de Bocage (2) avec 3 buts et 3 Points.



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 24 NOVEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 16

WEEK-END DU 20/21 NOVEMBRE 2021

FORFAITS

Amende de 30 €

Match n° 51436.1 Parthenay Viennay 4 – Buslaurs Thireuil 3 en D5 poule D ➤ Buslaurs Thireuil 3ème forfait Match n° 51987.1 Pays Thénezéen 1 – Gati Foot 3 en U18 1ère Division poule A ➤ Gati Foot 1er forfait Match n° 52013.1 Avenir 79 1 – Cherveux 2 en U18 1ère Division poule B ➤ Cherveux 2ème forfait

Amende de 20 €

Match n° 52089.1 Le Tallud 1 - Pm/Augé/St Ean/Lezay 2 en U17 2ème Division poule B ➤ Pm/ Augé/St Ean/Lezay 2

Match n° 52896.1 Pays Mellois 2 – Lezay 1 en U13 3ère Division poule F ➤ Pays Mellois 1er forfait

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Match n° 51563.1 Plaine Gatine 2 – Niort Souché 2 en D5 poule F

Le club de Plaine Gatine est prié de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 27/28 NOVEMVRE 2021

Le match n° 51565.1 Avenir 79 – Bessines Asptt en D5 poule F se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 13 h 00 sur le stade de Villiers en Plaine

WEEK-END DU 10/12 DECEMBRE 2021

Le match n° 51106.1 Assais – Pays Thénezéen en D5 poule C se déroulera le vendredi 10 décembre 2021 à 19 h 00 sur le stade d'Assais

WEEK-END DU 22/23 JANVIER 2022

Le match n° 51623.1 Fors – Brûlain en D5 poule G se déroulera le samedi 22 janvier 2022 à 20 h 00 sur le stade de Fors



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 24 NOVEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 16

COURRIERS

> Du club de Clazay Bocage Demande d'organisation d'une demi-finale de Coupes Départementales **Pris note - Remerciements**

> Des clubs de Nueillaubiers- St Amand S/Sèvre - Vrines Demande de report de leurs rencontres du 21 novembre suite au décès d'un jeune joueur Accord de la Commission – Les rencontres sont remises à une date ultérieure. La Commission présente ses sincères condoléances à la famille et au club de Nueillaubiers.

> Le Secrétaire Jean-Marie GODET

Le Président **Gilles BAUDOUIN**

